

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2020

**PRESENTS** : Mmes DONZEL-PICHOT Maryse, BARRACHIN Anne-Marie, GESLIN Doriane et ANDARELLI Marie ; Mrs BARRUCAND Pierre, CHABRIER Christian, BASTARD-ROSSET André et POCHAT-COTILLOUX Arnaud.

**ABSENTS & EXCUSES** : Mme CHIMENE-LEBRETON Nathalie ; Mrs LARUAZ Francis et AVET-FORAZ André.

**A été élue secrétaire** : Mme DONZEL-PICHOT Maryse.

### 1. DEL-2020-09 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2019

Sous la présidence de Monsieur CHABRIER Christian, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget principal 2019 qui s'établit ainsi :

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	116 051.33	013 Atténuations de charges	1 168.86
012 Charges de personnel	135 446.05	70 Produits des services	56 553.10
65 Autres charges de gestion courante	82 718.67	73 Impôts et taxes	332 253.57
66 Charges financières	2 725.98	74 Dotations et participations	109 508.43
014 Atténuation de produits	17 193.00	75 Autres produits de gestion courante	14 830.69
042 Opérations d'ordre entre sections	14 528.96	77 Produits exceptionnels	439.38
<b>TOTAL</b>	<b>368 663.99</b>	<b>TOTAL</b>	<b>514 754.03</b>

**Résultat de fonctionnement :** + 146 090.04 € *solde exécution 2019*

**Report excédent de fonctionnement 2018 :** + 193 542.26 €

**Total de fonctionnement :** + 339 632.30 €

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
10 Immobilisations corporelles	38.80	10 Dotations, fonds divers et réserves	368 042.13
16 Emprunts et de dettes	5 082.20	13 Subventions d'investissement	180 950.23
20 Immobilisations incorporelles	3 666.00	28 Amortissements	14 528.96
21 Immobilisations corporelles	99 955.66		
23 Immobilisations en cours	71 784.50		
204 Subventions d'équipement versées	7 229.14		
<b>TOTAL</b>	<b>187 756.30</b>	<b>TOTAL</b>	<b>565 391.32</b>

**Résultat d'investissement :** + 377 635.02 € *solde exécution 2019*

**Report déficit d'investissement 2018 :** - 233 016.58 €

**Total :** +144 618.44 €

<b>Compte tenu des restes à réaliser :</b>	
- en dépenses d'investissement	- 293 700.00 €
- en recettes d'investissement	+170 000.00 €
<b>Résultat réel d'investissement :</b>	<b>+ 20 918.44 €</b>

**Monsieur le Maire se retire de la salle,**

**Le Conseil Municipal : CONSTATE** pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, relatives au report à nouveau, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ; **VOTE ET ARRÊTE** les résultats tels que résumés ci-dessus.

## **2. DEL-2020-10 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

<b>Reports :</b>	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	<b>233 016.58 €</b>
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	<b>193 542.26 €</b>
<b>Soldes d'exécution :</b>	
Un solde d'exécution (Déficit-001) de la section d'investissement de :	<b>377 635.02 €</b>
Un solde d'exécution (Excédent-002) de la section de fonctionnement de :	<b>146 090.04 €</b>
<b>Restes à réaliser :</b> Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	<b>293 700.00 €</b>
En recettes pour un montant de :	<b>170 000.00 €</b>
<b>Besoin net de la section d'investissement :</b>	Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : <b>0.00 €</b>
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section	
<b>Compte 1068 :</b>	
Excédent de fonctionnement capitalisé en dépenses d'investissement (R1068) :	<b>0.00 €</b>
<b>Ligne 002 :</b>	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	<b>339 632.30 €</b>

### 3. DEL-2020-11 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT 2019

Le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget annexe eau & assainissement 2019 qui s'établit ainsi :

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	8 693.32	70 Produits des services	44 193.51
012 Charges de personnel	4 885.46	74 Dotations et participations	30 000.00
65 Autres charges de gestion courante	671.02	77 Produits exceptionnels	36.17
66 Charges financières	7 907.62	042 Opérations d'ordre entre sections	22 371.88
014 Atténuation de produits	2 967.00		
042 Opérations d'ordre entre sections	33 984.32		
<b>TOTAL</b>	<b>59 108.74</b>	<b>TOTAL</b>	<b>96 601.56</b>

Résultat de fonctionnement : + 37 492.82 € *solde exécution 2019*  
 Report excédent de fonctionnement 2018 : + 33 639.83 €  
 Total de fonctionnement 2019 : + 71 132.65 €

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Emprunts et de dettes	22 627.81	10 Dotations, fonds divers et réserves	39 759.69
20 Immobilisations incorporelles	4 833.00	13 Subventions d'investissement	180 312.00
21 Immobilisations corporelles	22 098.14	28 Amortissements	33 984.32
23 Immobilisations en cours	130 416.66		
040 Reprise s/ subventions antérieures	22 371.88		
<b>TOTAL</b>	<b>202 347.49</b>	<b>TOTAL</b>	<b>258 889.01</b>

Résultat d'investissement : + 56 541.52 € *solde exécution 2019*  
 Report déficit d'investissement 2018 : - 34 539.69 €  
 Total d'investissement 2019 : + 22 001.83 €

Résultat cumulé exercice 2019 : + 93 134.48 € *solde exécution cumulé 2019*

Monsieur le Maire se retire de la salle,

Le Conseil Municipal : **CONSTATE** pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, relatives au report à nouveau, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ; **VOTE ET ARRÊTE** les résultats tels que résumés ci-dessus.

### 4. DEL-2020-12 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019 :

<b>Reports :</b>	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	<b>34 539.69 €</b>
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	<b>33 639.83 €</b>
<b>Soldes d'exécution :</b>	
Un solde d'exécution (Excédent-001) de la section d'investissement de :	<b>56 541.52 €</b>
Un solde d'exécution (Excédent-002) de la section de fonctionnement de :	<b>37 492.82 €</b>
<b>Restes à réaliser :</b> Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	<b>0.00 €</b>
En recettes pour un montant de :	<b>0.00 €</b>
<b>Besoin net de la section d'investissement :</b>	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	<b>0.00 €</b>
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section	
<b>Compte 1068 :</b>	
Excédent de fonctionnement capitalisé en dépenses d'investissement (R1068) :	<b>0.00 €</b>
<b>Ligne 002 :</b>	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	<b>71 132.65 €</b>

## **5. DEL-2020-13 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION BUDGET PRINCIPAL - BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT 2019**

**Le Conseil Municipal : APPROUVE** les Comptes de Gestion de l'année 2019 concernant le Budget Principal, le Budget Annexe Eau & Assainissement présentés par Monsieur GROSPIRON Pascal, Comptable public – responsable de la trésorerie de Thônes.

## **6. DEL-2020-14 : PROGRAMME DES TRAVAUX DE DESSERTE A REALISER EN FORET COMMUNALE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA MESURE 4.31 DU FEADER AUPRES DE LA REGION, DU CSMB ET DE L'ETAT AU TITRE DE LEURS POLITIQUES FORESTIERES - REPLAN**

**Création d'une piste de débardage, création de 3 places de retournement et résorption d'un point noir - Replan**

Le montant estimatif des travaux est : **44 100 € HT**

Le montant estimatif des dépenses immatérielles est : **7 778 € HT**

**Le Conseil Municipal : APPROUVE** le projet présenté ; **APPROUVE** le plan de financement présenté sur la base du devis estimatif présenté ; **SOLLICITE** l'octroi d'une aide publique auprès des services de l'Etat, de la Région et du Conseil départemental pour la réalisation des travaux subventionnables aux taux en vigueur ; **S'ENGAGE** à réglementer la circulation des véhicules à moteur sur cette desserte en la limitant aux seuls ayants-droits définis par la Commune ; **S'ENGAGE** à inscrire au budget de la Commune les sommes nécessaires à l'entretien de la nouvelle voie créée ; **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.

#### **7. DEL-2020-15 : ATTRIBUTION - APPEL D'OFFRE - DEVOIEMENT D'UNE CANALISATION EAU POTABLE AU CHEF-LIEU**

Un appel d'offre a été lancé avec une date limite de réception des offres au 06/02/20.

Monsieur le Maire présente le rapport des analyses des offres dressé par le Cabinet PROFILS ETUDES. Au vu de la sélection et du classement des offres opérés, il est proposé au pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché public au candidat suivant : **SAS LATHUILLES FRERES, 399 route de Thônes 74450 SAINT JEAN DE SIXT**

Le montant de l'offre est estimé à **45 272.40 € TTC**

**Le Conseil Municipal : APPROUVE** l'offre proposée par **SAS LATHUILLE FRERES** au vu du rapport d'analyse des offres ; **PROPOSE DE RETENIR** le montant de l'offre à 45 272.40 € TTC hors honoraires ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à la réalisation de ce projet ; **PRECISE** que ce projet est inscrit au budget primitif en section d'investissement.